



Site naturel protégé de

l'étang du Médard

Inauguration

Communiqué de presse - Mars 2018



Trésor de Camargue



L'étang du Médard est une lagune côtière méditerranéenne de 140 ha abritant un riche patrimoine naturel.

Il s'intègre dans les paysages typiques de la Camargue gardoise et fait partie des zones humides littorales, rares et précieuses, que sont les marais d'eau douce, les prairies humides et mares dunaires, les zones salines et lagunes littorales. **Ces espaces présentent un fort intérêt paysager, écologique et rendent de nombreux services à l'Homme (limite les risques d'inondation améliore la qualité de l'eau, etc.).**

Ses eaux sont saumâtres : elles sont alimentées en eau douce par le bassin versant et en eau salée par les échanges avec la mer. Les ouvrages hydrauliques situés autour de l'étang, facilitent les échanges entre les eaux du chenal maritime (connecté au fleuve Vistre) et celles du fleuve Vidourle. Tous deux sont connectés à la mer Méditerranée. On y rencontre de nombreuses espèces de poissons migrateurs (anguilles, muges, soles, loups, dorades) et sédentaires (joëls, blennies, gobies et syngnathes).

L'aménagement du littoral depuis plus de 50 ans et les apports hydrauliques parfois néfastes (eaux usées, engrais, produits phytosanitaires, résidus des lessivages des sols urbains), ont fortement dégradé l'étang du Médard (dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, perte de biodiversité).

Un plan d'action pour préserver le site

Depuis 2007, le site naturel protégé de l'étang du Médard appartient au Conservatoire du littoral.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé en 2014 par le Parlement de la Mer, la commune de Le Grau du Roi, gestionnaire du site, a mis en place un Plan d'action concerté pour le bon état écologique de l'étang du Médard, réalisé en étroite collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, co-gestionnaire.

La mise en œuvre du plan d'action vise à atteindre un bon état écologique et fonctionnel de la lagune, et tient compte des enjeux relatifs à la qualité de l'eau, aux équilibres écologiques et à l'accueil du public.

Cette opération répond aux orientations prioritaires fixées par le Parlement de la mer et aux principaux documents de planification territoriale existants : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, document d'objectifs Natura 2000, Grand Site de France Camargue Gardoise.



L'inauguration des travaux aura lieu le vendredi 1er juin à 11h30
-Plateforme découverte bordant la ViaRhôna entre Aigues-Mortes et le
Grau du Roi (à 100 m du pont Levant)-

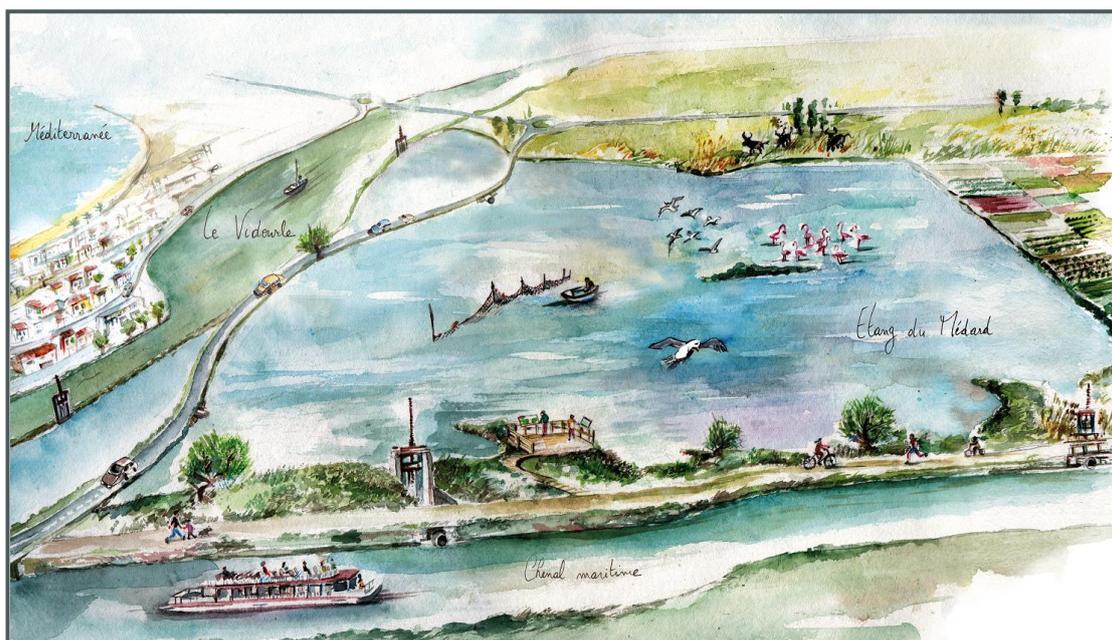
Un nouveau souffle pour l'étang du Médard

Avec l'aide des financements de l'Europe (Fonds Européen de Développement Régional), de la Région Occitanie, de la Commune de Le Grau du Roi et du Conservatoire du littoral, un nouveau souffle a été donné au site naturel de l'étang du Médard.

Entre 2016 et 2017, des études portant sur l'hydraulique et la qualité de l'eau ont été engagées et ont permis la réalisation de travaux de restauration. Pour informer et sensibiliser le public à la fragilité de ce site, une plateforme de découverte et trois panneaux pédagogiques ont été installés le long de la ViaRhôna. **Les cyclistes et passants pourront y découvrir l'histoire de l'étang du Médard, son fonctionnement et les poissons qui y trouvent refuge.**

Aujourd'hui, la gestion adoptée pour les martelières et l'extraction de sédiments dans les canaux permettent à l'eau de mieux circuler et favorisent la restauration écologique du milieu aquatique.

La qualité de l'eau s'améliore et les gestionnaires de l'étang du Médard suivent son évolution.



Aurélie Malbec - www.amalbec-illustrateur.fr

Contact presse :

Mairie du Grau du Roi

Carmen DIDIER – Secrétariat des Elus/Protocole

04 66 73 95 03 / c.didier@ville-legrauduroi.fr

www.ville-legrauduroi.fr

